

Lundi 23 septembre 2024

Ministère de la Culture : enfin de la stabilité !

Alors que le ministère de la Culture se distinguait par son instabilité chronique, préjudiciable au monde culturel, L'Adami accueille avec satisfaction la pérennité de l'action de la rue de Valois grâce au maintien à son poste de Rachida Dati.

La maîtrise des sujets par la ministre de la Culture s'avère en effet essentielle dans une période où les défis sont particulièrement nombreux et décisifs pour les artistes-interprètes :

- Protéger les droits et agir pour la rémunération des artistes face au développement de l'intelligence artificielle. L'action de Rachida Dati va dans le bon sens. Les études commandées au Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique permettront de construire le cadre juridique, économique et de transparence que nous attendons tous. L'Adami attend que les résultats de ces études se traduisent ensuite rapidement par une action politique ambitieuse. L'Adami attend aussi de la ministre de la Culture qu'elle pèse de tout son poids pour que le sommet mondial sur l'IA, qui se tiendra en février prochain à Paris, ne fasse pas l'impasse sur le respect des droits des artistes.
- Agir à Bruxelles pour corriger les effets de « l'arrêt RAAP » qui prive la création d'un financement de 25 millions d'euros par an. Les solutions juridiques existent, un consensus des Etats membres est possible, à l'action politique de désormais faire son œuvre.
- Faire respecter la loi française qui dispose que les comédiennes et comédiens ont droit à une rémunération proportionnelle, notamment sur les plateformes de streaming. Ce droit est garanti par la directive droit d'auteur et droits voisins de 2019, transposée en 2021 en droit français. Et pourtant, la loi n'est toujours pas appliquée ! Quelques mois après la grève des actrices et des acteurs aux Etats-Unis, 7000 artistes-interprètes ont manifesté leur impatience à travers une tribune publiée la veille du dernier Festival de Cannes.

L'Adami note également avec intérêt la création d'un secrétariat d'Etat à l'intelligence artificielle. Pour autant l'action de Clara Chappaz n'aura de sens que si elle s'inscrit dans une dynamique transversale. A cet égard nous souhaitons vivement une collaboration soutenue avec la ministre de la Culture.

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr



L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout le long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.